CENTRE SCOLAIRE SAINT-MARC
Lycée général Saint-Marc
Enseignement supérieur

Le module médecine au Lycée Saint-Marc – rentrée 2025

Le module médecine vise à préparer les élèves à la première année des études de santé par la voie de la filière Parcours Accès Santé Spécifique (PASS) ou par une Licence avec option Accès Santé (L.AS).

Le module est proposé sur deux ans :

- Dès la première :
  - Module « booste ta méthode » en partenariat avec le Centre Laennec, institution jésuite d'accompagnement d'étudiants en médecine. Ce module est dispensé en distanciel en 3 séances de 2h le samedi-après-midi
  - Un atelier au Centre Laennec Lyon : témoignages d'étudiants, conseils en vue des études de médecine (en début d'année)
- En terminale :
  - En partenariat avec le Centre Laennec : un **atelier** rencontre et témoignages d'étudiants en médecine, et conseils de méthodologie / organisation / mémorisation : comment se préparer en terminale à ses futures études de médecine
  - Un **cours « Accès Santé** » au lycée, animé par une enseignante de Sciences de la Vie et de la Terre, intégrant :
    - Cours de médecine (notions fondamentales) suivant le programme de PASS et commun avec le programme de LAS (biologie moléculaire, biologie cellulaire, embryologie, anatomie, biochimie).
    - Approfondissement des cours de Terminale afin d'optimiser les cours de spécialité SVT sur certaines notions, en lien avec le programme de PASS (système nerveux, muscles, squelette, biochimie…).
    - Préparation méthodologique : prise de notes et QCM.
    - Exercices d'entrainement et des activités ludiques permettant la compréhension (dissections en anatomie).
    - Témoignages d'anciens élèves (rythme, organisation, prépas…)

    L'objectif est d'acquérir des notions de base solides afin de faciliter la compréhension et l'assimilation des connaissances théoriques lors de la première année d'études de médecine.
  - Un **cours de bio-chimie et chimie moléculaire**, dispensé par un enseignant de sciences physiques au lycée.
- Ces cours seront dispensés en **modules de 1h30**, le jeudi après-midi de 16h30 à 18h, selon un planning communiqué en début d'année

Comment s'inscrire ?

L'inscription au module médecine se fait à la rentrée auprès du Préfet de niveau. L'**élève qui s'inscrit s'engage à la poursuivre toute l'année**. Il pourra arrêter en fin de trimestre en en faisant la demande au conseil de classe. L'inscription aux deux années est indépendante.

Note importante : le module de chimie est également proposé aux élèves qui se destinent à des formations scientifiques (classes préparatoires, écoles d'ingénieures, licences).